



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :
elle est présente sur



le réseau **social** du
Groupe Gfi !

N° 181 - 29 Septembre 2014



Prévision météo sur zone Gfi : vent de force 8* avec rafales à 11 !

Si les insuffisances de ventilation des espaces de travail des salariés de Saint Ouen semblent ne pas devoir trouver de solutions rapidement, dans les hautes sphères de Gfi en revanche, l'atmosphère est en renouvellement constant et rapide !

Accrochez vous : c'est force 8 établi, avec du 11 sous les grains !

Sur le front des acquisitions, le PDG aura bouclé en quelques mois, 5 opérations de croissance externe (sous réserve que la dernière en cours aille à son terme) apportant près de 80M€ de Chiffre d'Affaires théorique supplémentaire en année pleine, voire plus, si les fameuses « synergies » promises sont au rendez-vous. Le Milliard pointe à l'horizon !

Simultanément, plus de 650 salariés de cultures et de statuts divers auront alors rejoint le Groupe !

Pour la CFE-CGC, il ne faut pas se voiler la face : ces grandes manœuvres malmènent les salariés et on peut craindre que certains ne passent par-dessus bord, tant parmi les nouveaux arrivants que parmi les équipes en place.

Cette boulimie de croissance très rapide met sous pression toutes les équipes mais aussi tous les systèmes de gestion interne.

A trop tirer sur la corde, elle pourrait bien casser.

Attention : danger !

Sur le front des « nominations », c'est du jamais vu !

Plus de 10 nouveaux Directeurs ont été désignés en 3 mois, la plupart d'entre eux venant de l'extérieur.

La promotion interne via la formation n'a visiblement pas le vent en poupe et c'est fort regrettable.

Vous en conviendrez : cette météo particulièrement agitée est peu banale et pourrait être annonciatrice d'un projet de plus grande envergure.

L'avenir le dira.

Dans l'immédiat, la **CFE-CGC** observe que le Groupe Gfi dispose non seulement des moyens financiers nécessaires pour acquérir des entités de taille conséquente mais également pour rémunérer de nombreux nouveaux Directeurs à des salaires ...de Directeurs !

De ce fait, nous encourageons vivement la Directrice des Ressources Humaines à cesser de chanter sa ritournelle habituelle : « on ne peut pas augmenter les salaires, c'est la crise » et à lui substituer des paroles novatrices en terme de politique salariale.

Nous encourageons également chaque salarié du Groupe à interpeller de la même façon son manager si ce dernier s'aventurait à lui refuser toute progression salariale !

* Echelle de Beaufort

graduation
utilisée par les
marins pour
mesurer la force
du vent :

Force 1 : très
légère brise ,
...

Force 8 : coup
de vent ;
effet à terre : on
ne peut plus
marcher contre
le vent
...

Force 11 :
violente
tempête ;
effet à terre : les
enfants de
moins de 12 ans
volent et certains
salariés aussi .

La Direction
dispose-t-elle de
« marins-
Directeurs »,
sachant
naviguer par
gros temps ?
Rien n'est moins
sûr, hélas !



Carte TKR : mais que fait la Direction ?

Selon les chiffres transmis par la Direction à fin juin 2014, **85% des cartes magnétiques TKR ont été activées**:

La CFE-CGC en déduit que :

85% X 8000(effectif Gfi en France)= 6800 cartes ont été activée et donc 15%X 8000= 1200 cartes n'ont pas été activées.

Sur la base de 3 chargements mensuels (20/04, 31/05 et 30/06) = 7,5€ X 20 = 150€ soit 1200 X 150€ X 3 = **540K€** sont disponibles dans les comptes Edenred des salariés concernés.

Selon la Direction, **62% des cartes activées ont un solde moyen de 39€** .

La CFE-CGC en déduit que :

62% X 6800 X 39€ = **164K€** sont disponibles dans les comptes Edenred des salariés concernés

Selon la Direction, **30% des cartes activées ont un solde moyen de 143€**.

La CFE-CGC en déduit que :

30% X 6800 X 143€ = **292K€** sont disponibles dans les comptes Edenred des salariés concernés.

Selon la Direction, **8% des cartes activées ont peu ou pas d'activité** .

La CFE-CGC en déduit que :

8% X 6800 X (150€X3) = **245K€** sont disponibles dans les comptes Edenred des salariés concernés.

Ainsi, et selon les éléments transmis ci-dessus par la Direction, et les calculs effectués par la CFE-CGC, ce sont :

540K€ + 164K€ + 292K€ + 245K€ soit 1.241K€ portés principalement par 3800 salariés (cartes non activées, cartes activées mais peu ou pas utilisées, cartes présentant un solde moyen de 143€) **qui se trouvent dans les comptes Edenred des salariés concernés.**

Cet état de fait renforce le caractère spoliateur du dispositif en comparaison du dispositif sur support papier où cette somme se trouvait dans la poche des salariés et non pas dans celle du prestataire Edenred.

Il accentue la nécessité de mise en place d'une procédure visant à rendre mobilisable immédiatement la somme indiquée, par les salariés.

Cette somme, évaluée par nos calculs non contestés à ce jour par la Direction à **1.241K€** (à fin juin 2014) représente tout de même près de **4 fois le montant de la PPP 2013** (Prime de Partage des Profits) octroyée par la Direction. !

Que fait la Direction face à cette situation et à la grogne fermement exprimée par de nombreux salariés?

Elle envisage la mise en place, en fin d'année, d'une procédure permettant à chaque salarié qui le souhaite de transformer le solde de sa carte magnétique TKR en TKR papier qui seront expédiés à son domicile par courrier RAR sous condition qu'il en ait préalablement payé les frais.

Pour la CFE-CGC il n'est pas admissible de prélever des frais aux salariés qui souhaitent juste récupérer leur dû dans un système qui leur a été imposé sans la moindre concertation avec les Représentants du personnel, et qu'ils financent à hauteur de 40% !

La **CFE-CGC** maintient sa revendication et continue de la défendre avec détermination en toute occasion.

**La Direction serait bien avisée de lui donner une suite favorable :
ce serait simplement du bon sens !**





Elections CE et DP dans l'UES Gfi (Gfi Informatique + Gfi Progiciels + Gfi IP) : ce sera en 2015 !

Rappel des principales dates qui ont jalonné la période de négociation ouverte en janvier 2014 pour le renouvellement des mandats CE et DP arrivant à échéance en juin 2014 :

12 mars 2014 : CFDT, SUD Groupe Gfi, CGT (majoritaires ensemble) refusent de signer le protocole préélectoral en raison d'un regroupement 2 par 2 des CE régionaux dans Gfi Informatique pour aboutir à 4 CE au lieu des 7 actuels. Le découpage des DP restant quant à lui au plus près du terrain, en 15 sites distinct et les CE uniques de Gfi IP et de Gfi Progiciels n'étant pas remis en cause.

La CFE-CGC n'est pas opposée à ce découpage mais émet quelques réserves que la Direction ne daigne pas examiner. La CFTC est favorable à ce découpage (NB : CFE-CGC et CFTC ont ensemble une représentativité de 23,5%, respectivement 14% et 9,5%)

28 mars 2014 : la Direction saisit la DIRECCTE (Inspection du travail) pour lui demander de statuer non pas sur 4 CE dans Gfi Informatique, mais sur la mise en place d'un CE unique dans Gfi Informatique ! Ce qui n'avait même pas été évoqué lors des réunions de négociations. Trahison !

27 mai 2014 : la DIRECCTE refuse le CE unique ; ce qui induit le maintien de 7 CE dans Gfi Informatique.

Juin 2014 : la Direction propose la signature d'un protocole préélectoral sur la base de 7 CE dans Gfi Informatique mais revient en arrière sur d'autres dispositions qui avaient été négociées en 2011 (exple : un nombre de postes de CE supérieur au nombre légal dans certains CE). Le texte est une régression : aucun syndicat ne le signe.

10 juillet 2014 : la Direction décide de saisir le Tribunal d'Instance de Saint Ouen pour que le juge se charge d'organiser les élections, plutôt que les organiser elle-même de manière unilatérale.

23 juillet 2014 : la Direction formule un « recours hiérarchique » auprès du Ministre du Travail pour contester le refus de la DIRECCTE de reconnaître un CE unique.

16 septembre 2014 12H : l'audience a lieu au Tribunal d'Instance de Saint Ouen en présence de l'avocat de la Direction, de celui de la CFDT et de celui de SUD Groupe Gfi ; la CFE-CGC est représentée par Alina Tortochaut, DSC de l'UES Gfi .

16 septembre 2014 16H : la CFE-CGC lance un appel à la Direction et aux autres Syndicats pour un retour de tous à la table des négociations afin de tenter de trouver une solution en interne.

29 septembre 2014 : la CFE-CGC ne peut que constater (et déplorer) que SUD Groupe Gfi et CFDT représentant ensemble plus de 50% de représentativité, restent campés sur leur position ...de mars 2014. Aucune issue n'est envisageable en interne. En conséquence, la Direction ne reviendra pas à la table des négociations .

C'est donc le Ministre qui décidera du nombre de CE dans Gfi informatique et le juge du Tribunal d'instance qui déterminera les modalités des élections (vote électronique, nombre de collèges, nombre de postes par collègue) .

Ces décisions sont attendues respectivement pour les **23 novembre 2014** et **18 novembre 2014**

Conclusion : en raison de ces dates tardives, plus aucun calendrier d'organisation des élections ne pourra être mis en place en 2014. **Les élections sont, de fait, reportées en 2015 .**

La CFE-CGC déplore la présente situation et fustige le manque de tact et de pédagogie de la Direction dans sa réforme du découpage électoral, ce qui a largement contribué au blocage. Cet état de fait révèle un dialogue social étriqué où la confiance fait défaut. Les avocats sont maintenant dans la place et tireront les ficelles d'une situation qui nous échappera. La Direction pourrait en tirer avantage dans un premier temps, mais, la présence de nombreux candidats sur nos listes, associée à une participation massive au scrutin, le moment venu, serait de nature, dans un second temps, à retourner la situation à notre avantage !

**La CFE-CGC fait confiance à tous les salariés de l'UES pour agir en ce sens :
il y va de la défense de leurs droits et intérêts !**

Appel à candidatures CE et DP Gfi Informatique, Gfi Progiciels, Gfi IP

- **Parce que vous n'admettez pas** que la rentabilité du Groupe Gfi continue de progresser alors que votre **rémunération** fait du surplace depuis plusieurs années,
- **Parce que vous ne supportez plus** que les Dirigeants du Groupe s'octroient année après année des centaines de milliers d'actions gratuites (au passage elle vient d'atteindre son point haut à plus de 7€...) alors que votre **Participation** se cantonne année après année, à 2 billets de 20 Euros, que la **Prime de partage des profits** (PPP) reste scotchée à 20 ou 30€, et que la Direction a offert tout récemment un enterrement de 1^{ère} classe à tout dispositif sérieux d'**Intéressement**,
- **Parce que vous constatez** que votre **rémunération variable** plafonne en moyenne à 30% de sa valeur théorique en raison de « tripatouillages » obscurs, alors que les résultats du Groupe s'améliorent,
- **Parce que vous êtes convaincus** qu'il y a mieux à faire pour développer le capital humain et élever l'Entreprise dans la chaîne de valeur que de faire subir aux Salariés en intercontrat des séances « tribunal » relevant d'un **management par la peur et la culpabilisation**,
- **Parce que vous êtes atterrés** du déficit chronique de **formation** dans un Groupe qui a décerné ses premiers trophées internes de l'Innovation,
- **Parce que vous êtes lassés** du manque criant de **concertation** à tous les niveaux pour sujets triviaux comme les frais de mission, les astreintes, les plannings, les prises de congé, la possibilité de temps partiel ou de télétravail,
- **Parce que vous n'êtes pas dupes** des continuelles **réorganisations du Groupe** qui pourraient bien cacher des incompétences notoires et faire le lit de luttes internes pour le pouvoir,
- **Parce que vous observez** que le **turnover** reste impressionnant alors que le principe de capitalisation des compétences et des connaissances est appelé de toutes ses forces par la Direction,
- **Parce que vous savez** que la **politique de croissance externe** non accompagnée de dispositifs protecteurs pour les Salariés, génère de la souffrance en cascade, frappe en premier les Salariés les plus faibles et met sous **pression déraisonnable**, tous les autres, avec les risques inhérents pour leur santé

Parce que vous êtes décidés à passer à l'action,

Parce que vous voulez construire un véritable contre-pouvoir et installer un fonctionnement plus équilibré de votre Entreprise,

saisissez l'opportunité des élections de 2015 et soyez candidats sur les listes CFE-CGC dès maintenant !

NB : les dates précises des opérations de vote et de dépôt des listes des candidats, seront fixées prochainement par le Ministre du Travail ou par le juge du Tribunal d'Instance de Saint Ouen.

Entreprise, ta richesse c'est moi !

Pourquoi gérer par le **stress ?**

Inter-contrat ?

Un long moment de **SOLITUDE**

Se déplacer, oui

... mais avec les **moyens !**

Qu'est-ce que vous faites samedi ?

SI ON PARLAIT DU TEMPS **RÉEL DE TRAVAIL**

Pour **éteindre les incendies de la vie professionnelle**

Faites appel à des élus **formés et **expérimentés****

Partir très tôt, rentrer très tard...

IL FAUT **COMPENSER LES TEMPS DE TRAJET**

La mobilité ou... la **porte !**

C'EST ÇA L'ÉVOLUTION DU **DIALOGUE SOCIAL ?**

Dynamisant l'open space ?

Au travail, la **qualité de vie, ça compte aussi...**

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92 / 📠 :01 41 27 09 55

Gfi Progiciels : IDF
Montpellier

Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06
André NEBLE ☎ 06 70 76 38 06

Gfi Info. EST :
Gfi Info. RHONE-ALPES:
Gfi Info. SUD-OUEST :
Gfi-Info. IDF :

Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93
François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59

Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59
Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU ☎ 06 89 64 39 93, Sébastien DHELLEMES ☎ 06 83 09 41 92

Gfi IP :
Gfi Infogen System :
Gfi Consulting :
Gfi-BUS IDF :
Méditerranée :

Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63
Charles MAUPU ☎ 06 83 09 41 92
Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92

Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58
Jean-Marc FICAT ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Chronotime :
Adelior France :

Bruno LEROY ☎ 06 83 09 41 92
Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92

www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcgfi@free.fr